



Récépissé de déclaration d'achat

(Article R.322-4 du code de la route)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Systeme d'immatriculation des véhicules

Identité du professionnel acquéreur

<input type="checkbox"/> Personne physique	<input checked="" type="checkbox"/> Personne morale
Nom :	Raison sociale : SARL SHOP'AUTO
Prénom :	Numéro SIREN/SIRET : 45199713400015
Adresse : 2 ROUTE DU PETIT CLOS	
Code Postal : 78490	Commune : GALLUIS

Identité du vendeur

<input checked="" type="checkbox"/> Personne physique	<input type="checkbox"/> Personne morale
Nom : FERREIRA	Raison sociale :
Prénom : MANUEL	Numéro SIREN/SIRET :
Nom d'usage : LE ROUX	
Adresse : 1 RUE DE LA VALLEE GUERIN	
Code Postal : 78113	Commune : CONDE SUR VESGRE

Informations concernant l'achat du véhicule

Numéro d'immatriculation :	CT-695-ZA
Numéro VIN :	WVWZZZ16ZCM607828
Date et heure de l'achat :	18/08/2020 à 10h00

Déclaration effectuée le 12/09/2020 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 12/09/2020



CERTIFICAT DE CESSION D'UN VÉHICULE D'OCCASION

(à remplir par l'ancien propriétaire et le nouveau propriétaire)

cerfa
N° 15776*01

Articles R322-4 et R322-9 du code de la route

Exemplaire 1 destiné à l'ancien propriétaire

LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)

C T - 6 9 5 - Z A	W V W Z Z Z 1 6 Z C M 6 0 7 8 2 8	0 6 1 2 2 0 1 1
(A) Numéro d'immatriculation du véhicule	(E) Numéro d'identification du véhicule	(B) Date de 1 ^{re} immatriculation du véhicule
VOLKSWAGEN	M10VV	VP
(D.1 Marque)	(D.2 Type, variante, version)	(J.1 Genre national)
Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : _____		BEETLE
Présence du certificat d'immatriculation :		(D.3 Dénomination commerciale)
<input type="checkbox"/> OUI - numéro de formule <u>2 0 1 9 A G 8 8 4 6 1 </u> <small>(figure sur le 1^{er} volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)</small>		<input type="checkbox"/> NON - Motif d'absence de certificat d'immatriculation : _____
<input type="checkbox"/> ou (I) date du certificat d'immatriculation _____ <small>(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)</small>		

Ancien propriétaire

Personne physique - Sexe : M F

Personne morale

Je soussigné(e), FERREIRA MANUEL LE ROUX _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

N° SIRET, (le cas échéant) _____

Adresse complète: 1 _____ RUE _____ DE LA GUERIN _____
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

7 | 8 | 1 | 1 | 3 | CONDE SUR VESGRE _____
Code postal Commune

Certifié (veuillez cocher la case correspondante) : céder céder pour destruction

Le 1 | 9 | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 | à 0 | 9 | h 0 | 0 | le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):

Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;

Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;

Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : _____ (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à GALLUIS, le 19/02/2020

Signature de l'ancien propriétaire,
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

Nouveau propriétaire

Personne physique - Sexe : M F

Personne morale

Je soussigné(e), SHOP AUTO _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

N° SIRET, (le cas échéant) 4 | 5 | 1 | 9 | 9 | 7 | 1 | 3 | 4 |

Né (e) le _____ à _____

Adresse complète: 2 _____ ROUTE _____ DU PETIT CLOS _____
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

7 | 8 | 4 | 9 | 0 | GALLUIS _____
Code postal Commune

Certifié (veuillez cocher la case correspondante) :

Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;

Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à GALLUIS, le 19/02/2020

SHOP AUTO
 2 route du petit clos
 78490 Galluis
 Signature du nouveau propriétaire,
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale

1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960

LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)

(A) Numéro d'immatriculation du véhicule: CT 695 ZA
 (E) Numéro d'identification du véhicule: WVWZ22162C R607828
 (B) Date de 1^{re} immatriculation du véhicule: 06.12.2011
 (D.1) Marque: VOLKSWAGEN
 (D.2) Type, variante, version: 1.4D VWG P164
 (J.1) Genre national: VP
 (D.3) Dénomination commerciale: BEETLE
 Kilométrage inscrit au compteur du véhicule: 127000
 Présence du certificat d'immatriculation:
 OUI - numéro de formule 21019AG88464 (figure sur le 1^{er} volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)
 NON - Motif d'absence de certificat d'immatriculation:
 ou (I) date du certificat d'immatriculation: _____
 (si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)

Ancien propriétaire

Personne physique ou entreprise individuelle - Sexe: M F
 Personne morale
 Je soussigné(e), _____
 NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE
 Adresse complète: _____
 N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie
 Code postal Commune
 Certifie (veuillez cocher la case correspondante): céder céder pour destruction
 Le 12/09/20 à 15h00 le véhicule désigné ci-dessus.
 Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):
 Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;
 Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;
 Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément: _____ (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).
 Fait à Gallus, le 12/09/20
 Signature de l'ancien propriétaire,
 (Pour les sociétés: nom et qualité du signataire et cachet)

Nouveau propriétaire

Personne physique ou entreprise individuelle - Sexe: M F
 Personne morale
 Je soussigné(e), LE BRUCHEC YANNICK
 NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE
 Né (e) le 03/06/1967 à BOBIGNY
 Adresse complète: 58 RUE GRANDE
73010 FONTAINEBLEAU
 Code postal Commune
 Certifie (veuillez cocher la case correspondante):
 Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;
 Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.
 Fait à Gallus, le 12/09/20
 Signature du nouveau propriétaire,
 (Pour les sociétés: nom et qualité du signataire et cachet)

SARL SHOP'AUTO

2 Route du Petit Clos
78490 GALLUIS

Tél. 01.34.84.33.47

Fax 01.34.86.18.32

RCS Versailles 451 997 134

N° TVA Intracommunautaire : FR 90 451997134 00015

Taux de l'Euro : 6,55957 Fr

Facture en Euro N° : 2020 3 059 2 388

Date

Client

12 sept 2020

LE BRUCHEC

Mode de Règlement

CHEQUE VIREMENT

Acompte

500,00 €

Garantie

12 MOIS

Marque	Genre	IMAT	Type Mine	N° dans la série du V.I.N.	Mise en circulation		
VOLKSWAGEN	BEETLE	CT-695-ZA	M10VWG	WVWZZZ16ZCM607828	06/12/2011		
Millésime	Puissance	Places	Energie	Carrosserie	Kilométrage	Couleur	Prix de Vente
2012	12	4	ES	VP	127 860	BLANC	11 990,00 €

Informations Divers

REGIME TVA MARGE BENEFICIAIRE SUIVANT SIXIEME DIRECTIVE ARTICLE 26 BIS B5
MOTEUR ECHANGE STANDARD A 126806 KM
REVISION COMPLETE (FACTURES PIECES FOURNIES)
VIDANGE BOITE A 126806 KM

Bases	Remise	tva	TVA	HT
0,00	0			

Total Facture

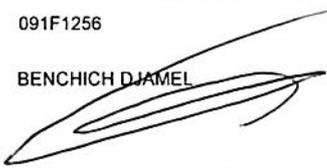
11990,00

Reste à PAYER

0,00

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : ZA10350325

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																																																																											
Contrôle technique périodique		12/09/2022	22003453																																																																											
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																												
Favorable		DEFAILLANCES MINEURES : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant D 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse ARD, ARG Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 24/01/2019 : 118580km / 07/09/2020 : 127819km																																																																												
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																														
11/09/2024																																																																														
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																														
Contrôle technique périodique																																																																														
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																														
N° D'AGRÈMENT : S091Z219																																																																														
(9) RAISON SOCIALE : BDA CONTROLE																																																																														
(3) COORDONNÉES : 86 RUE SAINT SPIRE 91100 CORBEIL ESSONNES Tel : 0161694349																																																																														
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																														
N° D'AGRÈMENT : 091F1256																																																																														
NOM ET PRÉNOM : BENCHICH DJAMEL																																																																														
SIGNATURE : 																																																																														
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																														
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																												
CT-695-ZA (F)	25/01/2019	06/12/2011																																																																												
Marque		Désignation commerciale																																																																												
VOLKSWAGEN		BEETLE																																																																												
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																												
WVWZZZ16ZCM607828	M1	VP																																																																												
Type/CNIT		Énergie																																																																												
M10VWGV164A040		ES																																																																												
Document(s) présenté(s)																																																																														
Certificat d'immatriculation																																																																														
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																												
182397		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km)</td> <td colspan="4">+0.5m/km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%)</td> <td colspan="2">0%</td> <td colspan="2">11%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales</td> <td colspan="2">859daN</td> <td colspan="2">565daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Force de freinage:</td> <td>316daN</td> <td>310daN</td> <td>203daN</td> <td>184daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">2%</td> <td colspan="2">10%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité):</td> <td>316daN</td> <td>310daN</td> <td>203daN</td> <td>184daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (≥50%):</td> <td colspan="4">71%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement</td> <td colspan="4">Taux d'efficacité (≥18%): 22%</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Emissions à l'échappement</td> </tr> <tr> <td colspan="5">CO ralenti (≤0.3): 0 - CO ralenti accéléré (≤0.2): 0 - Lambda (0.97 à 1.03): 1.007</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)</td> <td>-2.3%</td> <td colspan="3">-1.2%</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)</td> <td>-3.4%</td> <td colspan="3">-0.9%</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIERE		G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km)	+0.5m/km				Dissymétrie suspension (≤30%)	0%		11%		Forces verticales	859daN		565daN		Frein de service					Force de freinage:	316daN	310daN	203daN	184daN	Déséquilibre (<20%):	2%		10%		Force de freinage (efficacité):	316daN	310daN	203daN	184daN	Taux d'efficacité global (≥50%):	71%				Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 22%				Emissions à l'échappement					CO ralenti (≤0.3): 0 - CO ralenti accéléré (≤0.2): 0 - Lambda (0.97 à 1.03): 1.007					Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-2.3%	-1.2%			Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-3.4%	-0.9%		
	AVANT		ARRIERE																																																																											
	G	D	G	D																																																																										
Ripage (-8 à +8m/km)	+0.5m/km																																																																													
Dissymétrie suspension (≤30%)	0%		11%																																																																											
Forces verticales	859daN		565daN																																																																											
Frein de service																																																																														
Force de freinage:	316daN	310daN	203daN	184daN																																																																										
Déséquilibre (<20%):	2%		10%																																																																											
Force de freinage (efficacité):	316daN	310daN	203daN	184daN																																																																										
Taux d'efficacité global (≥50%):	71%																																																																													
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 22%																																																																													
Emissions à l'échappement																																																																														
CO ralenti (≤0.3): 0 - CO ralenti accéléré (≤0.2): 0 - Lambda (0.97 à 1.03): 1.007																																																																														
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-2.3%	-1.2%																																																																												
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-3.4%	-0.9%																																																																												
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																														
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :																																																																												
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																																																														

- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.
- Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques).
- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans le centre qui a délivré le procès-verbal.
- Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1^{er} de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié).
- La contre-visite doit avoir lieu dans un délai maximal de deux mois après le contrôle technique. Passé ce délai, un nouveau contrôle technique est obligatoire. Lorsque la contre-visite est réalisée dans un centre différent de celui où a été réalisé le contrôle technique périodique, le procès-verbal du contrôle technique périodique doit obligatoirement être présenté au contrôleur, faute de quoi un contrôle technique complet est réalisé. Les points ou ensembles de points à contrôler lors de la contre-visite sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Certificat de situation administrative détaillé

(Article R.322-4 du code de la route)

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule : CT-695-ZA
Numéro VIN du véhicule (ou numéro de série) : WVWZZZ16ZCM607828
Marque : VOLKSWAGEN

Situation administrative du véhicule

- **Opposition au transfert du certificat d'immatriculation (OTCI)**
Aucune
- **Opposition véhicule endommagé**
Aucune
- **Déclaration valant saisie**
Aucune
- **Gage**
Aucun

- **Immatriculation suspendue**
Non
- **Immatriculation annulée**
Non
- **Véhicule volé**
Non
- **Certificat d'immatriculation volé**
Non
- **Certificat d'immatriculation perdu**
Non

Certificat attestant la situation administrative au :

Date : 12/09/2022 Heure/Minute : 14:37

